

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE APPEL A PROJETS ABC 2021 - 2nde session

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE	
NOM	Commune de THUIR
ADRESSE DU SIEGE	30 Bd Léon Jean Grégory - BP6 - 66301 THUIR CEDEX
CODE POSTAL	66300
COMMUNE	THUIR
N°SIRET DE LA COMMUNE	216 602 102 000 16
CODE INSEE DE LA COMMUNE	66210
REPRESENTANT LEGAL	
NOM ET PRENOM	OLIVE René
FONCTION	Président
TELEPHONE	04.68.84.67.67
COURRIEL	secretariat@thuir.fr
RESPONSABLE DU PROJET	
NOM ET PRENOM	ADROGUER-CASASAYAS Séverine
FONCTION	Adjointe de l'urbanisme
TELEPHONE	04.68.84.67.67
COURRIEL	severine.adroguer-casasayas@thuir.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET

TITRE	Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Thuir
CONTEXTE	<p>La commune de Thuir est un pôle d'équilibre au sein de la plaine du Roussillon et se caractérise par un développement constant tant sur le plan démographique qu'économique. Déjà engagée depuis de nombreuses années dans une politique alliant la préservation de l'environnement et le cadre de vie des habitants (Agenda 21, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, Plan Climat Air Energie de Territoire) et dotée d'un riche patrimoine naturel (présence de nombreuses espèces patrimoniales dont plusieurs font l'objet d'un Plan National d'Actions et d'une prade parmi les mieux préservées du département), la commune de Thuir souhaite parfaire ses connaissances en termes de biodiversité afin de se doter d'une véritable stratégie territoriale de la biodiversité.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser, former et mobiliser les élus, les équipes techniques (inter)communales, les acteurs socio-économiques locaux et les citoyens (dont notamment les enfants et les jeunes) sur les enjeux et les actions concrètes de préservation de la biodiversité remarquable et ordinaire.- Concevoir et animer diverses animations d'éducation à l'environnement sur la thématique de la biodiversité (reconnaissance d'espèces, fabrication de nichoirs, etc.) à destination du grand public d'une part, et des enfants (scolaires) et des jeunes (centre de loisirs et autres) d'autre part.- Compléter et parfaire les connaissances de la biodiversité du territoire communal en s'appuyant sur des inventaires normés réalisés par des professionnels et sur l'implication de citoyens dans le cadre d'un programme de sciences participatives faisant l'objet d'une formation préalable.- Identifier et synthétiser les enjeux de biodiversité du territoire communal afin de constituer des portés à connaissance (rapport, cartographies, etc.) et des outils d'aide à la décision pour les élus, les aménageurs et les acteurs socio-économiques.- Faire connaître et favoriser la prise en compte des enjeux locaux de biodiversité, que ce soit dans les politiques communales - notamment d'aménagement (ex. Plan Local d'Urbanisme), dans la gestion opérationnelle des espaces ou encore dans le quotidien des habitants de Thuir.- Initier une dynamique collective favorable au développement de nouveaux projets en faveur de la biodiversité sur la commune et plus largement, avec l'objectif de candidater à la reconnaissance des « Territoires Engagés pour la Nature » d'ici la fin de la démarche d'ABC.
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	24 mois (du 15/12/2021 au 15/12/2023)

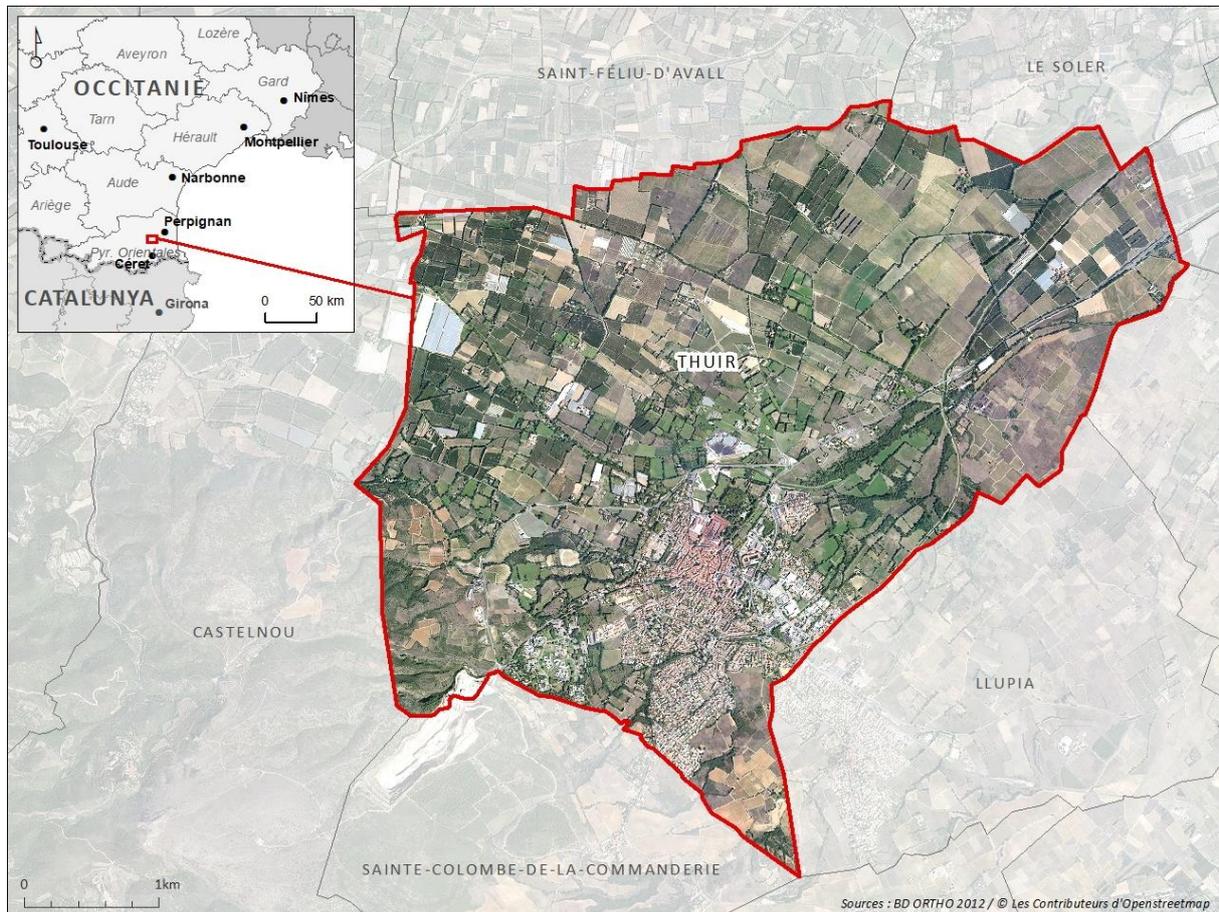
COUT COMPLET PREVISIONNEL	40 855 €
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	40 855 €
AIDE DEMANDEE	22 984 € soit 56 % des dépenses éligibles
PERSONNELS MOBILISES	Commune de Thuir : 1 agent pour le suivi et 2 stagiaires Communauté de communes des Aspres : 1 agent pour la coordination Groupe Ornithologique du Roussillon : 2 salariés + Bénévoles Conservatoire d'espaces naturels : 2 salariés et 1 SCV + Bénévoles
	ACTEURS
RESPONSABLE DU PROJET	Séverine ADROGUER-CASASAYAS, élue adjointe de l'urbanisme
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	Sylvia PENA, directrice générale des services de la commune de Thuir
AUTRE(S) PARTENAIRE(S)	Mathilde GUITTET - Communauté de communes des Aspres Fabien GILOT - Groupe Ornithologique du Roussillon Romain BOUTELOUP - Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

1.1 Contexte et objectifs

Situé sur la Plaine du Roussillon et au piémont du massif des Aspres, le territoire communal de Thuir présente un intérêt écologique majeur du fait de la juxtaposition étroite de milieux très distincts.



Plusieurs espèces rares, faisant l'objet d'un Plan National d'Action (PNA) y sont présentes : l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) et la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) occupent un plateau viticole aux caractéristiques très steppiques ; la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) occupe quant à elle plusieurs habitats bocagers tandis que l'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa*) et l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) y sont assez communes, bien que très localisées sur le canal de Thuir.



Outarde canepetière



Pie-grièche méridionale



Emyde lépreuse sur le canal de la Basse à Thuir



Agrion de mercure

Au-delà de cette biodiversité remarquable, la commune de Thuir héberge un cortège diversifié d'espèces plus communes. Ainsi, bien qu'aucun inventaire spécifique n'y ait été mené récemment, ce sont 173 espèces d'oiseaux, 22 espèces de reptiles/amphibiens, 20 espèces de mammifères (sans compter les chiroptères, peu connus sur cette commune), 64 espèces de papillons diurnes et 38 espèces de libellules qui ont ainsi été recensées à ce jour (Source : BD Faune LR consultée le 30/09/2021 - cf. tableau synthétique ci-dessous).

	Nb d'espèces connues sur la commune de THUIR	Département des Pyrénées- Orientales (pour comparaison)	Nombre de données disponibles dans la BD Faune-LR sur Thuir (au 30/09/2021)
Oiseaux	173	396	9 014
Reptiles	14	32	868
Amphibiens	8	20	110
Mammifères (hors chiroptères)	20	64	236
Papillons diurnes	64	190	2 106
Libellules	38	68	1 417
TOTAL	317	770	13 751

Au niveau de la flore, 387 espèces de la flore vasculaire sont recensées sur la commune (source : BD SILENE). La répartition des observations est inégale, surtout concentrées sur la zone humide de la « Prade de Thuir » avec par exemple la présence d'espèces patrimoniales telles que la Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*) et la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*) découverte en 2015 (présente sur seulement trois communes des Pyrénées-Orientales).

Cette forte diversité biologique relevée sur une superficie restreinte est en grande partie due à la présence sur le territoire communal de la « Prade de Thuir » (ZNIEFF de type I et ENS), ancien étang asséché typique de la plaine du Roussillon, composée de prairies de fauche, de zones humides et d'un réseau de haies de type bocager. La rareté de ces milieux en domaine méditerranéen et le fait que la prade de Thuir est sans doute la mieux préservée du département des Pyrénées-Orientales font que ce site mérite une attention toute particulière. Les principales menaces identifiées sont l'extension des zones urbanisées et la mise en culture ou l'intensification (prairies artificielles) de parcelles actuellement en friches ou en prairies extensives. L'usage intensif de produits phytosanitaires sur certaines zones de la commune a également un impact négatif aussi bien sur la faune et la flore des zones humides (pour lesquelles la qualité de l'eau est importante) que sur la faune insectivore (destruction des populations d'insectes).



Mare sur la prade de Thuir



Prairie humide de la prade de Thuir

En complément du secteur bien connu de la prade, d'autres secteurs moins inventoriés apparaissent à fort enjeu afin d'assurer une trame verte et bleue fonctionnelle sur le territoire communal tel qu'identifié dans le document d'état initial de l'environnement élaboré au 1^{er} semestre 2021 dans le cadre de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thuir.

Il s'agit d'une part de la zone nord de la commune, fortement agricole (verger, vigne, maraîchage, prairie, friche, etc.) et présentant un maillage bocager, soumise à un important mitage (cabanisation, habitation, serre, jardin clôturé, etc.) qu'il est nécessaire d'endiguer pour maintenir - voire recréer - des corridors écologiques favorables à la biodiversité.

D'autre part, le secteur ouest de la commune constitue une mosaïque de milieux permettant de faire la jonction avec les garrigues de Castelnuou (ZNIEFF de type 1 et ENS) et le massif des Aspres (ZNIEFF de type 2) considérés comme réservoirs de biodiversité. Proche des zones urbanisées, ce secteur est exposé à de nombreuses dégradations (forte fréquentation, passage de véhicules motorisés, dépôt sauvage de déchets, etc.) ainsi qu'à un risque de fermeture des milieux ouverts.

Et enfin, la commune de Thuir possède un important réseau de canaux, d'agouilles et de cours d'eau dont il est essentiel d'accroître le niveau de connaissance écologique afin d'adapter au mieux leur entretien pour garantir une trame bleue fonctionnelle.



Illustrations d'une prairie pâturée par des brebis dans le secteur nord de Thuir à gauche et du canal de la Basse au nord de Thuir à droite (Romain Bouteloup, CEN Occitanie)

Dans la mesure où la commune de Thuir connaît un développement soutenu et un dynamisme certain - notamment sur le plan démographique, la ville a engagé depuis 2020 une démarche de révision de son Plan Local d'Urbanisme. Au regard des enjeux écologiques et des principales menaces cités précédemment, la commune mène une réflexion sur les projets d'aménagement dans lesquels le souhait d'intégrer les enjeux de biodiversité est clairement exprimé ainsi que sur la façon de sensibiliser et d'impliquer davantage les habitants dans la préservation du patrimoine naturel.

Aussi, l'élaboration et la mise en œuvre d'un Atlas de Biodiversité Communale sur le territoire de Thuir permettra d'une part de disposer de ressources et d'outils d'aide à la décision pour un développement harmonieux et durable de la commune, et d'autre part, de créer une dynamique collective avec l'ensemble des acteurs et des citoyens de la commune en faveur de la biodiversité.

Cette volonté d'inscrire la préservation de l'environnement et la transition écologique dans ses politiques publiques n'est pas nouvelle et répond à une demande sociale. Lors de l'élaboration de l'Agenda 21, 63% des répondants au questionnaire diffusé se disaient tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation que « les espaces naturels sont nombreux et accessibles sur le territoire ». Ils étaient par ailleurs près de 90% à considérer que le développement urbain des villes et villages a une influence sur les espaces naturels et 58% des répondants évoquaient l'aménagement d'espaces verts en ville, tels que le fleurissement, la plantation d'arbres ou encore la gestion de zones naturelles, comme une action à développer particulièrement pour améliorer leur cadre de vie.



L'enjeu est ici de s'appropriier et de protéger la biodiversité de son territoire en diffusant la connaissance. C'est dans ce contexte qu'un premier programme d'éducation à l'environnement a été élaboré et mis en œuvre sur 2 ans pour l'ensemble des accueils de loisirs du territoire - dans le cadre du Programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » - où près de 400 enfants ont participé aux divers ateliers proposés.



De même, engagée dans un « Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) porté par la Communauté de communes des Aspres, la ville a initié diverses actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité sur son territoire dont notamment les suivantes :

- Opération Zéro pesticides
- Intégration de la nature en ville : création du Square Mitterrand en centre-ville et réalisation de nombreuses plantations avec des essences diversifiées et peu consommatrices en eau
- Mise en œuvre du plan de prévention des déchets
- Analyse régulière de la qualité de l'air dans les bâtiments
- Création de jardins familiaux
- Mise aux normes et extension de la station d'épuration
- Rénovation des réseaux d'eau potable pour lutter contre les fuites et optimiser le rendement
- Création d'une réserve en faveur de l'arrosage des stades et d'une potence de remplissage pour préserver la ressource en eau potable
- Elaboration du schéma directeur pluvial de la ville
- Programme pluriannuel de rénovation des réseaux des eaux usées
- Programme pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments (en cours d'élaboration)

Ainsi, à travers la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale, **les objectifs visés par la commune de Thuir et ses partenaires** - la Communauté de communes des Aspres (CCA), le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie (CEN) et le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) - sont multiples :

- Sensibiliser, former et mobiliser les élus, les équipes techniques (inter)communales, les acteurs socio-économiques locaux et les citoyens (dont notamment les enfants et les jeunes) sur les enjeux et les actions concrètes de préservation de la biodiversité remarquable et ordinaire.
- Concevoir et animer diverses animations d'éducation à l'environnement sur la thématique de la biodiversité (reconnaissance d'espèces, fabrication de nichoirs, etc.) à destination du grand public d'une part, et des enfants (scolaires) et des jeunes (centre de loisirs et autres) d'autre part.

- Compléter et parfaire les connaissances de la biodiversité du territoire communal en s'appuyant sur des inventaires normés réalisés par des professionnels et sur l'implication de citoyens dans le cadre d'un programme de sciences participatives faisant l'objet d'une formation préalable.
- Identifier et synthétiser les enjeux de biodiversité du territoire communal afin de constituer des portés à connaissance (rapport, cartographies, etc.) et des outils d'aide à la décision pour les élus, les aménageurs et les acteurs socio-économiques.
- Faire connaître et favoriser la prise en compte des enjeux locaux de biodiversité, que ce soit dans les politiques communales - notamment d'aménagement (ex. Plan Local d'Urbanisme), dans la gestion opérationnelle des espaces ou encore dans le quotidien des habitants de Thuir.
- Initier une dynamique collective favorable au développement de nouveaux projets en faveur de la biodiversité sur la commune et plus largement, avec l'objectif de candidater à la reconnaissance des « Territoires Engagés pour la Nature » d'ici la fin de la démarche d'ABC.

L'intérêt de ce projet multi partenarial est de créer à l'échelle de la commune une dynamique et une culture collective et positive de la biodiversité en réalisant des actions de sensibilisation et de formations et en élaborant des outils d'aide à la décision au regard des enjeux identifiés pour permettre le développement et la mise en œuvre de projets et de politiques intégrant ou en faveur de la biodiversité.

Les bénéficiaires de la démarche sont nombreux et de natures diverses puisqu'il s'agit dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale de mobiliser le plus d'acteurs possibles :

- Les élus : Impliqués tout au long de la démarche - au travers notamment de réunions, il s'agira de porter à la connaissance des élus les enjeux écologiques présents sur la commune et de mettre à leur disposition des outils d'aide à la décision pour orienter les politiques publiques communales et intercommunales afin de préserver la biodiversité sur le territoire.
- Les agents (inter)communaux : Il s'agira dans le cadre de ce projet de sensibiliser et de faire monter en compétences les équipes techniques communales et intercommunales sur la thématique de la biodiversité (réunion, formation, etc.) d'une part et, d'autre part, de les mobiliser pour mettre en œuvre des actions de communication et d'éducation à l'environnement ou encore des pratiques de gestion plus favorables à la biodiversité.
- Les acteurs socio-professionnels : Dans le cadre de ce programme, seront principalement ciblés les agriculteurs et l'association syndicale autorisée gestionnaire du canal de Thuir pour leur faire connaître les enjeux écologiques des milieux qu'ils gèrent/exploitent, leur apporter des recommandations de gestion et les former à des pratiques intégrant la biodiversité.
- Le grand public : Plusieurs animations et sorties nature seront proposées à destination du grand public (et de l'ensemble des acteurs intéressés), ainsi que des formations à l'identification des espèces, aux protocoles de sciences participatives (vigie nature) et à l'utilisation de l'outil Faune LR géré localement par le GOR. Afin d'impliquer concrètement les habitants à l'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire communal, un appel à participation sera réalisé dans une logique de créer un collectif de citoyens volontaires et ambassadeurs.
- Les scolaires et les jeunes : Des programmes d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la biodiversité (découverte de la faune et de la flore, construction de nichoirs, etc.) seront mis en place par les services communaux et intercommunaux durant la durée du projet auprès des scolaires, des centres d'accueil de loisirs et des points d'information jeunesse - en collaboration étroite avec les enseignants et les éducateurs intéressés.

Pour mener à bien ce projet d'Atlas de Biodiversité Communale - constituant une première étape pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie locale dédiée à la biodiversité sur Thuir, ce sont **quatre structures partenaires** qui ont choisi de s'associer et de mettre en commun leurs compétences (cf. annexe n°1 pour la description générale des partenaires) :

➤ **La commune de Thuir - Structure porteuse du projet**

Souhaitant mieux connaître et faire connaître le patrimoine naturel de la commune de Thuir pour retranscrire les enjeux écologiques au sein des politiques publiques et des opérations de gestion et d'aménagement, les élus municipaux ont décidé de s'engager dans la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale. Cette démarche sera supervisée par l'élue adjointe à l'urbanisme et la directrice générale, et mobilisera notamment le directeur des services techniques et les agents en charge de la gestion des espaces végétalisés, le service Urbanisme et le service Communication.

➤ **La communauté des communes des Aspres - Structure coordinatrice**

En qualité de collectivité compétente en matière de développement économique (aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques, tourisme), d'aménagement du territoire (élaboration de l'Agenda 21 et du PCAET) et en charge des services aux familles (projet éducatif des services petite-enfance, enfance et jeunesse), la communauté de communes des Aspres est un partenaire privilégié de la commune de Thuir dans la perspective de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale, à la fois pour la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques publiques qu'elle conduit mais également en termes de diffusion et de sensibilisation auprès du grand public et des jeunes, dont le rayonnement ira au-delà du périmètre communal. C'est pourquoi la CCA mettra à disposition une personne en charge du développement local et de la transition écologique pour assurer la coordination du projet d'Atlas de Biodiversité Communale sur Thuir (suivi et gestion du projet, animation de la gouvernance, relation avec les partenaires et les différents services, etc.) - cette première expérience pouvant avoir un effet démonstrateur levier pour d'autres communes (partage du retour d'expérience). En complément, le service Enfance et jeunesse sera aussi mobilisé, notamment dans le cadre de la mise en place d'animations sur la biodiversité auprès des jeunes.

➤ **Le Groupe Ornithologique du Roussillon - Structure partenaire environnementaliste**

Association naturaliste historique du département des Pyrénées-Orientales et spécialisé dans le suivi de la faune depuis sa création en 1990, le Groupe Ornithologique du Roussillon mettra son expertise au profit de l'Atlas de Biodiversité Communale de Thuir par la mobilisation de ses salariés et de ses bénévoles. Gestionnaire - pour les Pyrénées-Orientales - de la base de données Faune LR, le GOR assure la vérification des données transmises par les observateurs bénévoles et contribue à alimenter chaque année le Système d'Information Nature et Paysage (SINP) d'Occitanie. Le GOR sera plus particulièrement en charge des inventaires et de la synthèse des connaissances des groupes taxonomiques de faune, de certaines formations ainsi que de la co-construction d'une stratégie communale en faveur de la biodiversité. L'expérience de l'animateur d'éducation à l'environnement du GOR sera également mise à profit pour former les stagiaires chargés des animations auprès des scolaires, des jeunes et du grand public dans le cadre de l'ABC.

➤ **Le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie - Structure partenaire environnementaliste**

Association régionale agréée au titre de la protection de la nature et réalisant des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel, le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie possède depuis 2012 une antenne sur le département. Dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale de Thuir, le CEN Occitanie sera plus particulièrement en charge des inventaires et de la synthèse des connaissances de la flore, d'une formation sur la gestion des milieux humides en collaboration avec le GOR et de la co-construction d'une stratégie communale en faveur de la biodiversité.

D'autres structures et acteurs seront associés dans la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale de Thuir - notamment au travers du comité de pilotage du projet (cf. partie 4), de groupes de travail spécifiques au besoin et de mise en place d'actions (notamment d'inventaire, de formation et de sensibilisation) - tels que l'Office Français pour la Biodiversité, l'association départementale Myotis, la Société Botanique et Mycologique de Catalogne Nord, la Chambre d'Agriculture du Roussillon, le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (politique ENS) ainsi que des acteurs de la commune comme l'association Thuir Solidarité, l'association Les Coquelicots, les enseignants et les éducateurs intéressés avec leur groupe de jeunes ou encore des citoyens avertis ou non sur les enjeux locaux de biodiversité.

Pour atteindre les objectifs du projet, **différents leviers seront à mobiliser** par les partenaires :

- Communiquer le plus largement possible et via des supports variés autour de la démarche d'ABC afin de toucher le grand nombre de personnes (cf. détails en partie 2.1 - volet B)
- Sensibiliser et former la population aux enjeux locaux de biodiversité pour favoriser la mobilisation citoyenne dans les sciences participatives (cf. détails en partie 2.1 - volet A, B et C)
- Coconstruire avec les élus, les services (inter)communaux et les différents acteurs locaux (socio-économiques, associatifs, etc.) une stratégie locale en faveur de la biodiversité, véritable outil d'aide à la décision pour les politiques et projets futurs (cf. détails en partie 2.1 - volet C et D)

1.2 Description du projet

Afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du présent projet d'Atlas de Biodiversité Communale de Thuir, plusieurs actions seront mises en œuvre par les partenaires suivant quatre grands volets : l'amélioration des connaissances par des inventaires professionnels et des sciences participatives (volet A), la communication et des opérations de sensibilisation de différents types de publics (volet B), la formation des citoyens et des équipes techniques (volet C) et enfin, l'élaboration d'outils de synthèse des enjeux - notamment sous forme de cartographies - et d'aide à la décision (volet D).

Le projet sera mené de manière concertée avec différents types d'acteurs qui seront associés tout au long de la démarche, notamment au travers d'un comité de pilotage (cf. partie 4 sur la gouvernance).

Volet A : Amélioration des connaissances

Comme évoqué précédemment, certains groupes taxonomiques sont déjà relativement bien connus sur Thuir tels que les oiseaux, les papillons de jour et les reptiles (hors Emyde). C'est pourquoi ces derniers ne feront pas l'objet d'inventaires professionnels. Toutefois, ces groupes feront l'objet de formations afin que le grand public puisse - de façon simple - contribuer à actualiser les connaissances.

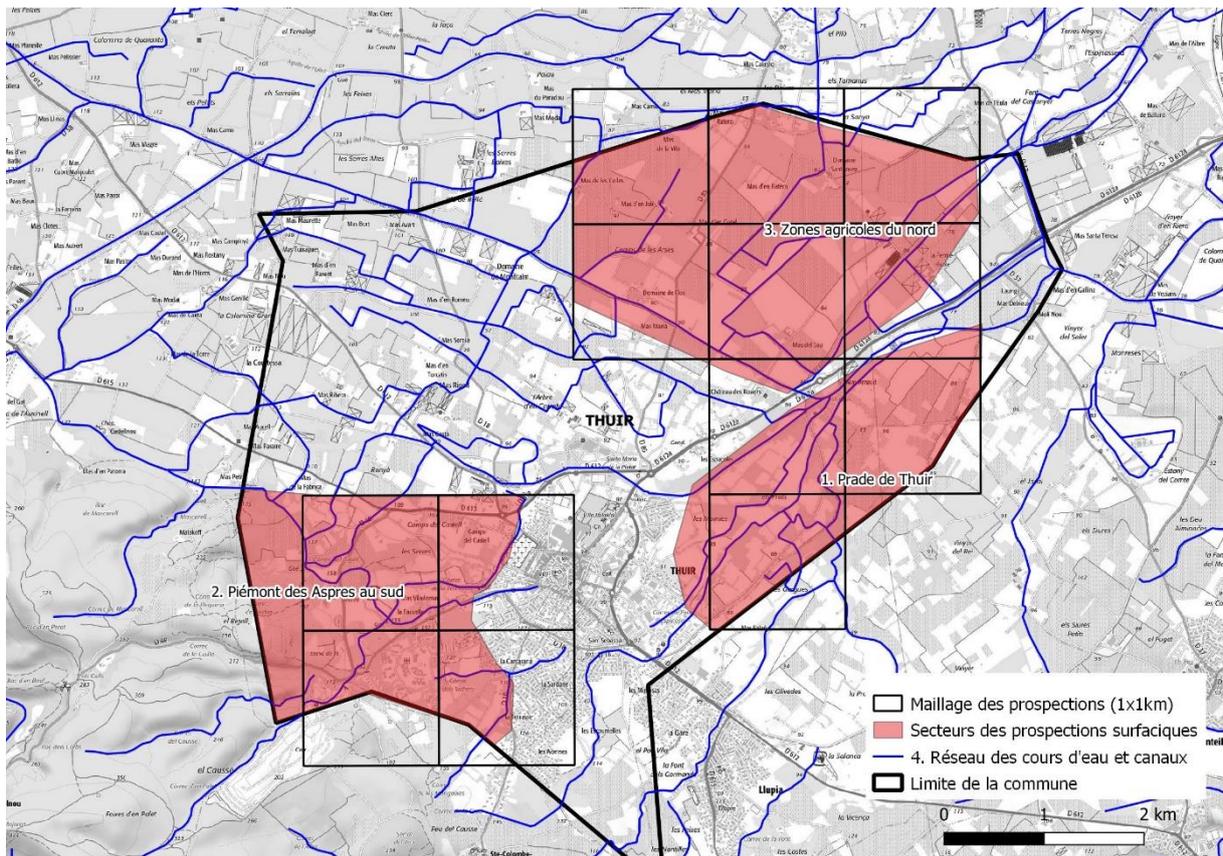
A contrario, certains groupes tels que les papillons nocturnes, les odonates et les chauves-souris sont encore largement méconnus sur le territoire communal de Thuir et méritent une attention particulière de la part de naturalistes professionnels. Pour la flore vasculaire, la répartition des données est très hétérogène avec une forte concentration des observations sur la Prade, notamment pour les espèces patrimoniales mais cela représente une faible couverture du territoire communal. De ce fait, il est nécessaire de compléter les connaissances floristiques - notamment sur quatre secteurs qui couvrent une diversité des milieux sur la commune (plaine agricole, bocage, canaux et cours d'eau).

Il est précisé que l'ensemble des résultats des inventaires faunistiques et floristiques réalisés sur la commune de Thuir dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale seront versés au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) Occitanie.

➤ Zonages et milieux naturels prioritaires identifiés

Afin de mieux cibler le travail de prospection, quatre zones à enjeux ont été pré identifiées pour concentrer l'effort d'échantillonnage (cf. description détaillée en partie 1.1 et carte ci-dessous) :

1. La Prade de Thuir
2. Le piémont des Aspres au sud-ouest de la commune
3. Les zones agricoles du nord de la commune
4. Tout le réseau de cours d'eau et de canaux de la commune



➤ Groupes taxonomiques ciblés et méthodologie d'inventaire

Afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité locale, le travail de prospection réalisé par des professionnels (CEN et GOR) sera ciblé sur les groupes suivants selon des protocoles reconnus définis au préalable (cf. **annexe n°2 détaillant les méthodes d'inventaires** qui seront employées) :

1. L'Émyde lépreuse (et les amphibiens)
2. Les papillons nocturnes
3. Les odonates
4. Les chiroptères
5. La flore vasculaire

➤ Implication de la population locale via les sciences participatives

Enjeu majeur de cet Atlas de Biodiversité Communale, la sensibilisation et la formation du grand public doit permettre à la population locale de s'approprier les enjeux de biodiversité locaux et aux citoyens qui le souhaitent de s'impliquer activement dans la démarche en participant notamment aux recensements des espèces sur la commune de Thuir. Un appel à participation sera lancé dans l'optique d'amorcer une dynamique et selon l'engouement, de créer un collectif de bénévoles sur la commune.

Pour que cette appropriation puisse être effective, et au-delà des actions de communication et de sensibilisation (cf. partie 1.2 - volet B), il convient de diffuser au plus grand nombre les connaissances de base préalables à tout travail d'inventaire de la biodiversité. Une formation sur l'utilisation de la base de données participative « Faune LR » sera réalisée (cf. partie 1.2 - volet C) - ce portail sera en effet le principal outil de collecte de l'Atlas de Biodiversité Communale pour tout ce qui concerne la faune afin que les données puissent être facilement mobilisables (à contrario des programmes nationaux comme Vigie Nature qui seront également présentés). Bien évidemment, les ouvrages de référence pour l'identification des espèces seront communiqués afin que chaque citoyen de la commune puisse développer ses compétences tout au long du projet. Enfin, des formations plus spécifiques (cf. partie 1.2 - volet C) seront menées sur des groupes d'espèces dont l'identification peut paraître plus compliquée (libellules, papillons).

De plus, une grande opération « Aidez-nous à trouver les colonies de chauves-souris » sera lancée afin de mobiliser la population sur ce groupe d'espèces particulièrement patrimoniales et menacées. Une sortie/formation de terrain sera également organisée afin de mieux faire connaître les chiroptères et leurs exigences écologiques (cf. partie 1.2 - volet C).

Volet B : Communication autour de la démarche et opérations de sensibilisation

➤ Evènements et outils de communication mobilisés

Afin de communiquer le plus largement possible du début à la fin du projet d'Atlas de Biodiversité Communale, divers outils de la commune de Thuir seront mobilisés (et mis à jour le cas échéant au regard de l'avancement de la démarche) grâce à l'appui du service Communication : création d'une page dédiée sur le site Internet, publications sur les réseaux sociaux, les panneaux lumineux et d'affichage, et rédaction d'articles dans le bulletin municipal. Des communiqués et des propositions d'articles seront également transmis à la presse locale pour démultiplier la communication.

Deux grands évènements avec toutes les parties prenantes - dont les citoyens - seront également organisés, à savoir un évènement de lancement (au début du printemps 2022) afin de présenter la démarche, ses objectifs et les actions prévues puis un évènement de clôture (à l'automne 2023) pour faire le bilan du projet et échanger sur les perspectives à mener les années suivantes.

Des interventions, des réunions ou des visites de terrain spécifiques avec les élus et/ou les techniciens (inter)communaux - mais aussi avec certains partenaires et acteurs locaux - permettront au besoin de faire connaître l'avancement de l'ABC et d'échanger sur les résultats obtenus.

Enfin, une synthèse vulgarisée et illustrée des résultats de l'Atlas de Biodiversité Communale de Thuir sera élaborée et diffusée auprès des élus, des acteurs socio-économiques et des citoyens afin que tous puissent avoir connaissance des enjeux écologiques locaux et des pistes envisagées pour une meilleure prise en compte et préservation.

➤ Opérations de sensibilisation

De nombreuses opérations de sensibilisation seront organisées à destination de différents publics au cours des deux années de réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale.

Au-delà des formations qui seront animées par le Groupe Ornithologique du Roussillon, le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie et un expert indépendant des chiroptères (cf. partie 2.1 - volet C), des sorties guidées pour le grand public seront proposées sur la commune pour découvrir la diversité des milieux et des espèces de Thuir.

En parallèle, des programmes d'animations - en salle et sur le terrain (découverte de la faune et de la flore, fabrication et pose de nichoirs, etc.) - seront montés en partenariat avec les enseignants et les éducateurs intéressés des écoles, des centres d'accueil de loisirs et des points d'information jeunesse. Une école primaire de Thuir a d'ailleurs déjà inscrit la démarche ABC dans son projet scolaire 2021/2022 et une aire terrestre éducative pourrait être mise en place à terme dans ce cadre.

Pour se faire, la commune de Thuir recrutera chaque année (2022 et 2023) un stagiaire de niveau master 2 avec un profil en médiation scientifique, éducation à l'environnement et en écologie. Ces derniers co-encadrés par la commune et la communauté de communes des Aspres bénéficieront des conseils des partenaires environnementalistes (GOR et CEN) pour mener à bien leurs missions.

Volet C : Formations en faveur de la biodiversité à destination de divers acteurs

Plusieurs formations à destination de différents publics seront dispensées au cours de la réalisation de l'ABC. Ces dernières feront appel aux personnels les plus qualifiés en fonction des sujets abordés.

➤ Formation des citoyens à l'identification d'espèces et aux sciences participatives

Afin d'appuyer l'implication des citoyens dans la démarche, et notamment dans la participation aux inventaires sur le territoire communal (cf. partie 2.1 - volet A), plusieurs types de formation seront proposés par le Groupe Ornithologique du Roussillon et un expert indépendant des chiroptères :

1. Formation aux sciences participatives (type vigie nature) : méthodes et exemples de résultats
2. Formations à l'identification d'espèces - avec certaines formations ciblées sur des groupes d'espèces plus complexes à identifier (libellules, papillons et chiroptères)
3. Formation à l'utilisation de Faune LR pour faciliter la remontée des données collectées

➤ Montée en compétence des services techniques et des gestionnaires (ASA et agriculteurs)

Dans le cadre du projet d'ABC, il a été décidé de prioriser la montée en compétences des services techniques communaux et des autres gestionnaires (Association Syndicale Autorisée et agriculteurs) des canaux, agouilles et cours d'eau présents sur la commune pour une meilleure appréhension des enjeux écologiques de ces milieux et adapter les pratiques de gestion et d'entretien.

En effet, ces milieux humides - reconnus à fort enjeu mais manquant actuellement de données assez fines - vont faire l'objet d'inventaires complémentaires afin d'apporter des éléments de connaissances pour proposer des recommandations de gestion (cf. partie 2.1 - volet A). Il s'agira donc ensuite de porter à la connaissance des gestionnaires les enjeux écologiques concernant ce réseau de canaux, d'agouilles et de cours d'eau et de leur proposer des pratiques de gestion favorable à la biodiversité au regard de leurs propres contraintes dans le cadre d'une formation spécifique.

D'autres formations à destination des services techniques (inter)communaux pourront être organisées ou promues (si elles existent déjà) dans le cadre des actions post-ABC (cf. partie 3).

Volet D : Outils de synthèse et d'aide à la décision des politiques publiques

➤ Rapport de synthèse et cartographie des enjeux écologiques de la commune

A la fin des deux années de mise en œuvre du projet, un rapport technique complet sera rédigé par les partenaires environnementalistes. Ce dernier comprendra notamment un état des lieux général des connaissances par groupe taxonomique, une synthèse finale du nombre d'espèces contactées sur la commune et une comparaison avec l'état initial des connaissances avant l'ABC, des cartographies des enjeux de biodiversité qui pourront être croisées aux enjeux d'aménagement et de développement socio-économique de la commune ainsi que des recommandations et des pistes d'actions à mener par la suite (amélioration continue des connaissances, action de préservation, de restauration et/ou de gestion des milieux naturels, etc.). D'éventuels indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité locale pourront être également proposés.

L'ensemble des éléments compilés dans le rapport serviront d'outil d'aide à la décision aux élus pour orienter leurs politiques publiques et décider des actions futures à mener en faveur de la biodiversité. Afin de favoriser la compréhension et l'appropriation des résultats par les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens (cf. partie 2.1 - volet B), le document technique fera l'objet d'un travail de synthèse, de vulgarisation et d'illustration par les services de la commune et de la CCA.

➤ Echanges entre élus et au sein des différents services des deux collectivités

Tout au long de la démarche de réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale, des présentations et des échanges sur les actions menées et les résultats seront réalisées auprès des élus et des différents services de la commune et de la Communauté de communes des Aspres (cf. partie 2.1 - volet B). La commission « Urbanisme et développement durable » de la commune de Thuir suivra plus particulièrement l'ABC - notamment dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (actuellement en cours) et lors d'études de projets d'aménagement.

Cela permettra d'une part de sensibiliser les collectivités en interne sur les enjeux locaux de biodiversité, d'autre part de favoriser le porté à connaissance et ainsi l'intégration de ces derniers dans les politiques et projets d'aménagement, et enfin, d'échanger collectivement sur les actions post-ABC à mettre en place pour poursuivre la démarche - notamment dans le cadre d'une candidature à la reconnaissance de « Territoires Engagés pour la Nature » - sur la base de certaines pistes déjà identifiées au moment de l'élaboration du présent dossier de candidature à l'APP ABC (cf. partie 3).

Au-delà de l'échelle communale, l'implication de la communauté de communes des Aspres dans l'ABC de Thuir permettra de capitaliser autour de ce retour d'expérience et d'inciter d'autres communes à mener des démarches similaires.

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Grand volet d'actions prévu	Opération et résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Actions transversales d'animation et de coordination du projet	Comité de pilotage de lancement : compte-rendu	Fév. 2022	
	Comité de pilotage intermédiaire : compte-rendu	Fév. 2023	
	Comité de pilotage de bilan : compte-rendu	Nov. 2023	
Volet A : Amélioration des connaissances	Compilation des données existantes : demande de données SINP, carte de synthèse et répartition des données par groupe taxonomique, localisation des secteurs d'inventaires dans les zones pré identifiées	Janv. 2022	Mars 2022
	Inventaires naturalistes : phase terrain, saisie des données, transmission des données brutes au SINP	Fév. 2022	Sept. 2023
	Appel à participation et animation des citoyens dans le cadre de sciences participatives	Mars 2022	Sept. 2023
	Opération spécifique de mobilisation citoyenne « A la recherche des colonies de chauve-souris »	Mars 2022	Sept. 2023
Volet B : Opérations de communication et de sensibilisation	Grand événement de lancement réunissant tous les acteurs locaux et les citoyens	Fév. 2022	
	Communication sur la démarche ABC, les événements et les animations, les résultats du projet, etc. (site web, réseaux sociaux, presse locale, bulletin, etc.)	Janv. 2022	Déc. 2023
	Sorties guidées pour découvrir les espèces et les milieux naturels de la commune de Thuir	Mars 2022	Août 2023
	Programme d'animations d'éducation à l'environnement ciblé sur les scolaires et les jeunes	Mars 2022	Août 2023
	Evènement de bilan et de perspectives réunissant tous les acteurs locaux et les citoyens	Déc. 2023	
Volet C : Formations de différents publics	Formation destinée au grand public sur l'utilisation de la base de données Faune LR	Mars 2022	
	Formation destinée au grand public sur l'identification des espèces (et notamment 3 sessions respectivement sur les libellules, les papillons et les chiroptères)	Avril 2022	
	Formations destinées à tout public sur l'identification des espèces (et notamment 3 sessions respectivement sur les libellules, les papillons et les chiroptères)	Avril 2022	Sept. 2022
	Formation destinée aux techniciens communaux et aux gestionnaires des canaux, agouilles et cours d'eau	Mai 2022	Sept. 2023
Volet D : Outils d'aide à la décision et concertation interne	Rédaction d'un rapport présentant les résultats et les cartographies des enjeux de biodiversité et établissement de recommandations/propositions d'actions (stratégie locale de biodiversité)	Sept. 2023	Nov. 2023
	Elaboration d'un document de synthèse vulgarisé et illustré pour une meilleure diffusion et appropriation des résultats issus du projet	Oct. 2023	Déc. 2023
	Définition concertée des actions post-ABC à mener sur la commune de Thuir - notamment dans la perspective d'une reconnaissance TEN	Oct. 2023	Déc. 2023

3. Perspectives de l'action

La présente démarche d'Atlas de Biodiversité Communale constitue un préalable indispensable à l'élaboration d'une stratégie communale pour la biodiversité dont la commune souhaite se doter afin d'inscrire sur la durée sa volonté de concilier la prise en compte et la préservation des enjeux écologiques avec la mise en œuvre de l'ensemble de ses politiques publiques (aménagement, gestion des espaces verts, développement économique, tourisme, cadre de vie des habitants, etc.).

A ce titre, les élus - réunis en conseil municipal en séance du 9 septembre 2020 - se sont engagés à inscrire la commune dans la dynamique des **Territoires Engagés pour la Nature** (cf. délibération annexée au dossier). Une demande de reconnaissance TEN sera formalisée pendant ou à la suite de l'ABC - avec la prise d'engagement de la commune de Thuir de réaliser au moins trois actions en faveur de la nature (en complément ou poursuite des actions prévues dans le cadre de ce dossier) sur trois ans, en ciblant les actions prioritaires qui auront été identifiées et validées collectivement via l'ABC.

D'ores et déjà, les choix de secteurs et de taxons à inventorier pour améliorer les connaissances et mieux connaître les enjeux associés ont été réfléchis afin d'apporter des arguments et des propositions d'actions en faveur du maintien et de la restauration de corridors écologiques sur la commune. Il s'agit en effet - en lien avec le Plan Local d'Urbanisme et les projets d'aménagement - de garantir la qualité et la fonctionnalité d'une trame verte et d'une trame bleue (préservation et gestion écologique des réservoirs de biodiversité, lutte contre le mitage et la fragmentation des milieux naturels, etc.). Un travail d'animation sera notamment à engager sur le secteur de la prade de Thuir avec les propriétaires et les usagers pour garantir la préservation et le bon fonctionnement de ce milieu naturel remarquable (cf. fiche ZNIEFF du site et études actuellement en cours de la Chambre d'Agriculture du Roussillon et du Syndicat Mixte de la Tête Bassin Versant). De plus, le fait de travailler sur des taxons nocturnes tels que les chiroptères et les papillons de nuit a pour objectif de sensibiliser - les élus et les citoyens notamment - aux besoins de ces derniers et d'amorcer une réflexion sur la réduction, voire l'extinction, de l'éclairage public une partie de la nuit (en lien avec les projets d'amélioration de l'éclairage public) pour agir concrètement en faveur d'une trame noire.

Au-delà des espaces agricoles, forestiers et naturels visés plus particulièrement dans le cadre de cet Atlas de Biodiversité Communale, d'autres travaux et études seront à mener sur la nature en ville afin de s'orienter vers une gestion différenciée des espaces végétalisés ou encore une meilleure intégration de la biodiversité dans l'espace urbain (aménagements spécifiques, choix des matériaux et des essences, renaturation de sites, etc.). Il est par exemple prévu prochainement de réaliser le plan de gestion de la forêt du Parc Palauda situé en plein cœur de ville afin de permettre sa valorisation auprès du grand public tout en gardant une gestion la plus minimaliste pour laisser faire la nature. Ainsi, différents plans de gestion spécifiques pourront être élaborés et des formations proposées aux agents (inter)communaux pour monter en compétences - comme celles organisées par le CNFPT sur la gestion différenciée des espaces verts. D'autres projets seront développés plus particulièrement en lien avec la population tels que la création de jardins familiaux et d'un lieu d'échanges et de rencontres autour des plantes et des productions. La commune s'engagera également auprès des enseignants qui le souhaitent pour la création d'une aire terrestre éducative.

La capitalisation des données et des expériences issues de la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale de Thuir ne peut que servir la démarche communale, mais aussi l'échelon intercommunal. Ce premier exemple pourra également inciter d'autres communes des Aspres à entreprendre la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale sur leur territoire.

4. Gouvernance

Dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale, un **comité de pilotage** spécifique au projet sera mis en place et animé par la commune de Thuir et la Communauté de communes des Aspres avec la participation du GOR et du CEN Occitanie. Réunie à minima trois fois sur la durée de l'ABC (lancement, point intermédiaire, bilan et pistes d'actions), cette instance de gouvernance et de concertation a pour fonction de suivre, de discuter et de valider les différentes étapes et opérations du projet. Afin de garantir une croisée des regards et l'implication des acteurs locaux, il est proposé de composer le comité de pilotage de la façon suivante :

- La commune de Thuir : Elues de la commission urbanisme et développement durable, la direction générale et la direction des services techniques, le service communication.
- La Communauté de communes des Aspres : la direction générale, le service développement durable et transition (chargé de la coordination de l'ABC), le service enfance et jeunesse.
- Le Groupe Ornithologique du Roussillon
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie
- L'Office Français pour la Biodiversité
- Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- La Chambre d'agriculture du Roussillon
- Le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant
- L'Association Syndicale Autorisée du canal de Thuir
- L'association Thuir Solidarité
- Les enseignants et éducateurs intéressés des écoles, des centres d'accueil de loisirs et des PIJ

D'autres acteurs pourront également être mobilisés dans le cadre du projet lors de groupes de travail spécifiques et/ou de la mise en place d'actions (notamment d'inventaire, de formation et de sensibilisation), et notamment d'autres associations environnementalistes du département (Myotis, Charles Flahault, la Société Botanique et Mycologique de Catalogne Nord, l'association Entomologique du Roussillon, etc.), des acteurs socio-économiques (agriculteurs chasseurs, pêcheurs, etc.) et des citoyens désireux de s'impliquer dans la démarche.

Il est à noter que les membres de l'équipe projet - constituée des quatre partenaires que sont la commune de Thuir, la Communauté de communes des Aspres, le Groupe Ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie - échangeront régulièrement sur leurs avancées au regard du calendrier prévisionnel et travailleront de concert pour que chacun puisse apporter son expertise et/ou son concours à la réalisation des différentes opérations ciblées par le présent projet.

5. Impacts sur l'emploi local et sur l'économie locale

L'amélioration des connaissances des enjeux écologiques sur la commune pourra servir de support à la valorisation du territoire de Thuir, auprès des habitants et futurs arrivants (qualité du cadre de vie, attractivité du territoire) mais aussi auprès des touristes via l'Office Intercommunal de Tourisme Aspres-Thuir. Ce dernier propose régulièrement des sorties et visites guidées à thème ainsi que des circuits d'information. Des retombées économiques indirectes et à plus long terme sont à prévoir.

6. Résumé publiable du projet

La commune de Thuir est un pôle d'équilibre au sein de la plaine du Roussillon et se caractérise par un développement constant tant sur le plan démographique qu'économique. Déjà engagée depuis de nombreuses années dans une politique alliant la préservation de l'environnement et le cadre de vie des habitants (Agenda 21, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, Plan Climat Air Energie de Territoire) et dotée d'un riche patrimoine naturel (présence de nombreuses espèces patrimoniales dont plusieurs font l'objet d'un Plan National d'Actions et d'une prade parmi les mieux préservées du département), la commune de Thuir souhaite parfaire ses connaissances en termes de biodiversité afin de se doter d'une véritable stratégie territoriale de la biodiversité.

Axe majeur de cette stratégie, l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale permettra de réaliser un état des lieux de la biodiversité présente sur le territoire - en ciblant certains secteurs et taxons à enjeux pour les inventaires professionnels et plus largement grâce à la mobilisation citoyenne - et de définir les actions à mener pour une meilleure préservation et prise en compte. Une attention particulière sera portée sur l'intégration des enjeux écologiques dans l'ensemble des politiques publiques de la commune et de la communauté de communes des Aspres (urbanisme, tourisme, etc.) ainsi que dans la sensibilisation des scolaires, des jeunes et du grand public sur la biodiversité locale.

Pour mener à bien ce projet d'Atlas de Biodiversité Communale, la commune de Thuir s'entoure de trois partenaires : la Communauté de communes des Aspres, le Groupe Ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie. De nombreux autres acteurs seront associés tout au long de la démarche - notamment au travers du comité de pilotage, de groupes de travail et de formations - afin de croiser les regards et d'impliquer le plus grand nombre.